

G. VINCENT
Assistant de sociologie
Faculté des Lettres
LYON

PROJET DE THESE

Sujet de la thèse principale = ~~le rôle des instituteurs dans la France contemporaine.~~ *l'évolution de l'enseiⁿ - 1^{er} français*

Limites temporelles de l'étude = depuis la seconde guerre mondiale.

C'est en effet le régime de Vichy qui a entrepris la démolition de la "citadelle" primaire. A la Libération, tentative de restauration et en même temps poursuite d'un difficile "raccordement" primaire-secondaire.

Une partie de l'étude en cours a pour objet d'analyser la situation de l'enseignement primaire au sein du système scolaire français, dont la structure est en pleine évolution (ce qui implique un rappel historique de la situation entre 1880 et 1940 et la recherche de données *pour cette période* non encore réunies). Principales données = % d'élèves en classes de fin d'études, dans les Cours complémentaires, dans le technique etc.

développement des C.C.

(=C.E.G.)

évolution du recrutement

des instituteurs, de leur formation (par rapport à l'avant-guerre)

évolution des programmes

évolution des institutions

de "passage" (examen d'entrée en 6e, classes d'accueil des lycées)

Ces données sont à interpréter en fonction de l'évolution du rôle scolaire et social de l'enseignement primaire. Quelques hypothèses ont été présentées sur ce point dans le rapport préliminaire et dans le rapport sur les Ecoles normales.

D'un second point de vue, on s'efforcera de saisir la façon dont ce rôle est présenté dans l'idéologie des milieux primaires. ⁽¹⁾ Actuellement a été esquissée l'analyse de l'idéologie laïque dans les publications syndicales = on s'efforce de mettre au point une méthode permettant de dégager la structure de cette idéologie (au lieu d'analyser purement et simplement les thèmes pris un à un, ou les mots sans leurs liaisons). Ainsi serait tentée, dans un cas particulier, l'application aux idéologies de la méthode employée par Cl. Lévy-Strauss dans l'analyse des mythes, selon les suggestions de l'auteur. De même, une série de discussions de groupe, conduites actuellement avec des instituteurs, a pour but de permettre la mise en évidence de la logique de la pensée idéologique. De telles analyses pourraient sans doute conduire à des conclusions sur la fonction de l'idéologie, sur ses rapports avec la situation sociale à laquelle elle répond.

Enfin, un questionnaire (actuellement mis au point par plusieurs séries d'entretiens) appliqué aux instituteurs s'efforcera de saisir les attitudes de ces derniers, et en particulier =

- la formation des attitudes (la transmission des valeurs dans les Ecoles Normales, l'influence des partis, syndicats etc...)
- les différences d'attitudes selon l'origine, l'âge, la formation, le lieu d'exercice (il sera sans doute nécessaire d'envisager non seulement les différences à l'intérieur d'un département, mais aussi entre départements, selon que la lutte "laïque" est plus ou moins vive) etc...
- les décalages éventuels entre l'idéologie et les attitudes, en particulier au point de vue pédagogique stricto sensu.
- les attitudes à l'égard des réformes en cours ou en projet.

(1) Syndicats d'instituteurs, de Directeurs, d'Inspecteurs

Par des questions indirectes, on s'efforcera, -autant que cela est possible dans un questionnaire-, de saisir les attitudes réelles, les valeurs sous-jacentes aux conduites. Il semble cependant qu'échappera à ces méthodes un niveau de la réalité, celui que l'on pourrait saisir par une observation du comportement (trop longue à conduire avec suffisamment d'extension par un seul chercheur), ou peut-être encore mieux par une analyse de l'enseignement dispensé, lorsque il s'agit d'une matière dans laquelle les valeurs essentielles ne semblent pas engagées (comme elles le sont dans l'enseignement de la morale, de l'instruction civique ou même de l'histoire) = c'est le cas, semble-t-il, de l'arithmétique (encore plus que du français, analysé dans la thèse de P.DANDURAND), dont des observateurs ont dénoncé le caractère "bourgeois". (cf. rapport préliminaire sur les manuels d'arithmétique)

Une double question se pose = celle de l'étendue de la recherche dans le cadre de la thèse, celle de la répartition entre thèse principale et thèse complémentaire. Le sujet prévu pour cette dernière était l'analyse de contenu des manuels de morale et d'instruction civique (comparaison entre manuels d'aujourd'hui et d'avant guerre, entre manuels et leçons publiées par les journaux syndicaux, selon une méthode plus qualitative que quantitative = on s'efforcera de dégager la hiérarchie des valeurs à travers l'ordre des chapitres, la longueur des § etc., dégager le type de morale dont il s'agit, ses caractéristiques; interprétation en fonction du but de l'enseignement primaire et de son caractère "laïc").

Cette étude apparaît comme particulièrement importante, dans la mesure où la leçon de morale et de civisme a été une institution propre à l'enseignement primaire, autrement dit ~~sans cesse~~ le

le canal institutionnel par lequel devaient être transmises les valeurs qu'il se proposait de transmettre, et la désaffection des instituteurs d'aujourd'hui pour cet enseignement apparaît comme un des principaux signes d'évolution.

Mais cette étude ne risque-t-elle pas d'apparaître, par son sujet et sa méthode, comme un chapitre détaché de la thèse principale, bien que l'analyse de contenu ne soit pas de même type que pour les publications syndicales ou les discussions de groupe et que, du point de vue de son objet, il y ait un décalage entre l'idéologie proclamée et l'idéologie enseignée ?

Par contre ne serait-ce pas accroître démesurément la thèse principale que d'y faire entrer cette étude ? D'autre part, consacrer une thèse complémentaire aux manuels d'arithmétique soulève des objections (faites par M. DEBESSE, dont je partage les craintes) = l'hypothèse principale, selon laquelle le choix des problèmes proposés (personnages présentés, comportements économiques etc..) est commandé davantage par des orientations inconscientes (adhésion à l'ordre économique et social qualifié par certains de "bourgeois") que par des impératifs pédagogiques (évoquer l'univers familier de l'élève, commodité des opérations arithmétiques avec certains objets etc..), n'est-elle pas difficile à soutenir ?

Il paraît impossible d'étudier à fond, dans le cadre d'une thèse, tous les aspects de l'enseignement primaire (il faudrait alors étudier non seulement les effets du contenu de l'enseignement sur les élèves, ^{mais} les méthodes, la discipline, etc.). Je propose donc d'adopter pour la thèse principale le titre primitif ("l'évolution de l'enseignement primaire français depuis la seconde guerre mondiale") plutôt que le rôle des instituteurs (ce qui impliquerait l'étude des

aspects ci-dessus mentionnés), de n'aborder ce point qu'à travers certaines questions du questionnaire, en complétant par des références à des études déjà faites (WYLIE, BERNOT et BLANCARD) et peut-être par quelques "études de cas" limitées (observation, de type ethnologique, du comportement en classe de quelques instituteurs-types), et de délimiter le sujet de la façon suivante = étude de la place et du rôle de l'enseignement primaire dans le système scolaire français, et par conséquent de sa fonction sociale (le primaire est-il en train de devenir un premier degré? d'école du peuple est-il en train de se transformer en école de tous?); étude de la façon dont cette place (en particulier par rapport au secondaire) et ce rôle qui évoluent sont pensés dans l'idéologie des dirigeants du primaire, et ^{de la} fonction de cette idéologie; étude de l'idée que les instituteurs se font de leur rôle actuellement ~~et de la façon dont ils acquiescent à ce rôle~~

Thèse complémentaire = étude du système de valeurs que l'enseignement primaire se propose de transmettre aux élèves par le canal de la leçon de morale et de l'instruction civique. Y a-t-il eu évolution en fonction du changement de rôle et des changements sociaux intervenus depuis la création de cette institution?

(L'étude des manuels d'arithmétique pourrait être poursuivie parallèlement dans le cadre des activités du Centre de Sociologie de l'éducation, avec l'aide d'étudiants, et faire l'objet d'une publication)

La thèse principale serait donc centrée sur le problème de l'idéologie, la thèse complémentaire sur un mécanisme institutionnel de transmission d'une partie de cette idéologie (celle que l'on se propose précisément de transmettre aux élèves dans l'enseignement) Mais une partie du questionnaire entrant dans le cadre de la première comporterait des questions sur l'éducation morale et civique.